



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil à l'hôtel de ville, situé au 1, rue Principale Sud, à Sutton, le **3 août 2015**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur deux demandes de dérogations mineures, soit :

- Autoriser la construction d'un garage détaché de 77,7 m², qui portera la superficie totale de toutes les constructions accessoires à 115,2 m², au lieu de 100 m², maximum prescrit par le règlement, pour l'immeuble situé au 538 chemin Jordan (DM2015-07-001);
- Autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée à plus de 100 m de la ligne de lot avant, pour l'immeuble situé sur le lot 322-7 du cadastre du Canton de Sutton, sur le chemin Driver (DM2015-07-002).

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **15^e** jour du mois de **juillet** de l'an **2015**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe